

## **Postulat de Jean Bischofberger intitulé « Plus de places de parc pour voitures de personnes handicapées »**

Les récents développements urbanistiques en ville de Nyon rendent nécessaire l'installation de places de parc pour voitures de personnes handicapées, notamment aux lieux suivants:

### **I. A la place de la Gare.**

Les deux places qui se trouvent de l'autre côté de la place de la Gare ne facilitent pas l'accès au bâtiment de la Gare. En effet il faut monter des escaliers pour accéder à ce bâtiment. Lorsque, à la Place de la Gare, une partie des places de parc à voitures a été remplacée par des places de parc à vélos, il aurait été judicieux d'installer en tout cas une, sinon deux, places de parc pour voitures de personnes handicapées.

### **2. Devant le bureau de poste de Nyon 1**

Les deux places qui se trouvent en amont sont beaucoup trop éloignées de la Poste pour une personne à mobilité réduite. Il faudrait une à deux places pour voitures d'handicapés devant la Poste. Elles faciliteraient aussi l'accès au centre médical.

### **3. Au numéro 19 de la rue de la Morâche.**

Il serait bienvenu qu'un plan de Nyon indiquant les places réservées aux véhicules de personnes handicapées soit mis à la disposition des habitants.

Les postulants demandent que ce postulat soit directement envoyé à la Municipalité.

Jean Bischofberger,  
18.8.2015